

Les véhicules utilitaires légers au 1^{er} janvier 2011

Début 2011, 5,8 millions de véhicules utilitaires légers (VUL) sont en service. Ils parcourent en moyenne 14 900 km par an. Ces véhicules ont un âge moyen de 9,3 ans, mais la moitié des VUL utilisés par des professionnels ont moins de 5 ans. Le gazole est le carburant de 90 % des véhicules. Les énergies alternatives (GNV, GPL, électricité, bicarburant) sont peu répandues (moins de 1 % du parc) et concernent les véhicules de faible tonnage. 60 % des VUL sont utilisés par des professionnels, principalement

dans les secteurs de la construction, du commerce, des activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien. Leurs VUL parcourent en moyenne 18 200 km par an. Les particuliers détiennent 40 % du parc de VUL. L'âge moyen de leurs véhicules est plus élevé que celui du parc des professionnels, et leur kilométrage moyen inférieur. Environ 45 % des parcours, tous types d'utilisateurs confondus, se font sur route et 40 % en agglomération.

Le parc en service s'élève au 1^{er} janvier 2011 à 5 785 000 véhicules tous âges confondus (tableau 1). Parmi eux, 3,2 % des véhicules n'ont pas été utilisés au cours des douze mois précédant l'enquête, ce qui porte à 5 598 000 le nombre de véhicules utilisés.

Le **parc en service** est constitué des véhicules utilitaires légers en état de rouler, qu'ils soient en

propriété, en crédit-bail, en instance de vente dans un garage, immobilisés pour grosses réparations ou pour cessation d'activité du propriétaire.

Sont exclus les véhicules détruits ou en instance de l'être, hors d'usage, vendus à l'étranger.

Le **parc utilisé** est constitué de la partie du parc en service qui a effectivement été utilisée au cours des douze mois précédant l'enquête.

Tableau 1 - Le parc de VUL au 1^{er} janvier 2011 et son utilisation en 2010

		Tous âges	%	20 ans et moins	%
Nombre de VUL (milliers)	utilisés	5 598	96,8	5 011	96,8
	non utilisés	187	3,2	165	3,2
	ensemble	5 785	100,0	5 176	100,0
Charge utile totale du parc utilisé		4 431	100,0	3 947	89,1
Distance parcourue	par véhicule utilisé (km)	14 900	-	16 200	-
	par l'ensemble du parc (millions de km)	78 900	100,0	76 540	97,0

Source : SOeS, Enquête VUL

Le parc de VUL : 60 % des VUL ont moins de 10 ans

L'âge moyen des véhicules utilisés est de 9,3 ans début 2011 (tableau 2). Le parc des véhicules appartenant à des entreprises est nettement plus jeune que celui des particuliers (6,6 ans contre 13,1). Si les véhicules de moins de 5 ans représentent 34,5 % du nombre total de VUL utilisés, ils constituent 51,1 % du parc des VUL utilisés par des professionnels et seulement 10,4 % des VUL utilisés par des particuliers. L'âge moyen des seuls VUL utilisés, âgés de 20 ans et moins, est de 7,7 ans, en

baisse par rapport à début 2006 de 0,7 année, soit 8 mois et demi (SESP en bref n° 349, avril 2008).

La structure par âge des VUL en service est très proche de celle des VUL utilisés (graphique 1). La forte baisse du parc des véhicules de 4 à 6 ans provient de la baisse des immatriculations neuves en 2006. De la même façon, le creux constaté sur le parc des véhicules de 16 à 18 ans correspond à la période de crise de 1992-1993.

Tableau 2 - Âge moyen des VUL utilisés par type d'utilisateur

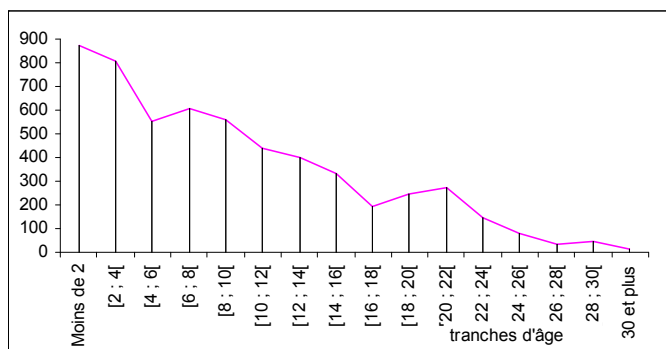
	Nombre (milliers)	Structure par âge (en %)					Âge moyen (années)	
		< 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans (*)	20 ans et plus	Ensemble	20 ans ou moins
Professionnels	3 322	51,1	24,7	14,3	5,6	4,4	6,6	5,9
Particuliers	2 276	10,4	27,6	24,6	18,1	19,4	13,1	10,7
Ensemble	5 598	34,5	25,9	18,5	10,7	10,5	9,3	7,7

(*) La tranche 15 à 20 ans compte une année de plus que les précédentes pour permettre des comparaisons avec les résultats de l'enquête VUL 2006.

Source : SOeS, Enquête VUL

Graphique 1 - Répartition du parc utilisé par âge

En milliers de véhicules



Source : SOeS, Enquête VUL

18 % des VUL ont moins de 1,5 tonne de poids total autorisé en charge (PTAC)

Près de la moitié des VUL utilisés ont un PTAC compris entre 1,5 et 2,6 tonnes (graphique 2). Le parc utilisé des « petits VUL », ceux de moins de 1,5 t de PTAC, est nettement plus âgé que les autres. La part des véhicules de moins de 5 ans est de 13 % dans la tranche des moins de 1,5 t alors que pour les trois autres tranches de PTAC, cette part dépasse les 30 %.

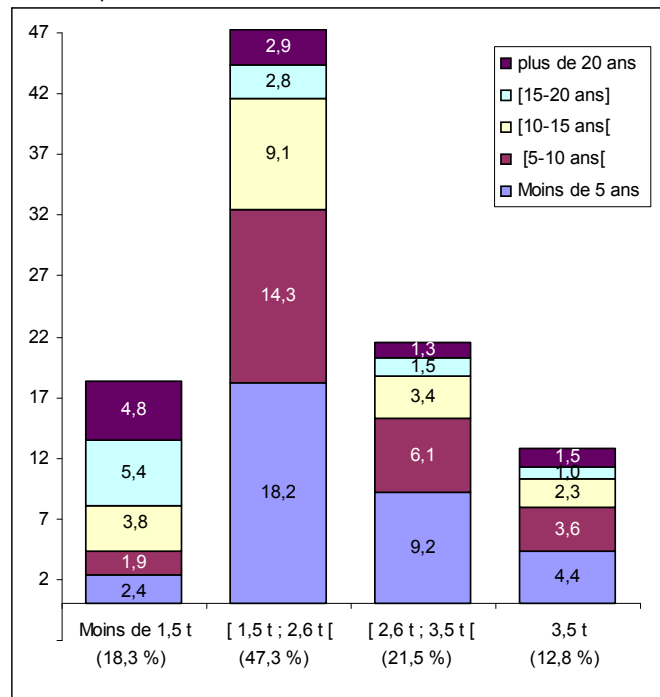
70 % des VUL sont des fourgons, seuls 4 % sont des plateaux

Toutes tranches d'âges confondues, les fourgons représentent 70 % du parc utilisé début 2011 et sont majoritaires quelle que soit la tranche d'âge des véhicules (graphique 3). Toutefois, leur part diminue dans le temps en augmentant en fonction de l'âge des véhicules : elle passe de 58 % du parc des VUL utilisés âgés de moins de cinq ans à 87 % des VUL utilisés âgés de plus de 20 ans. Les VUL dérivés de voitures

particulières viennent ensuite, ils représentent un cinquième de l'ensemble du parc utilisé début 2011. À l'inverse des fourgons, la présence des dérivés de voitures particulières est plus marquée dans le parc des VUL âgés de moins de 15 ans. La troisième carrosserie la plus répandue, les plateaux, ne couvre que 4 % du parc utilisé début 2011.

Graphique 2 - Répartition du parc utilisé par tranche d'âge et tranche de PTAC

En % du parc utilisé total

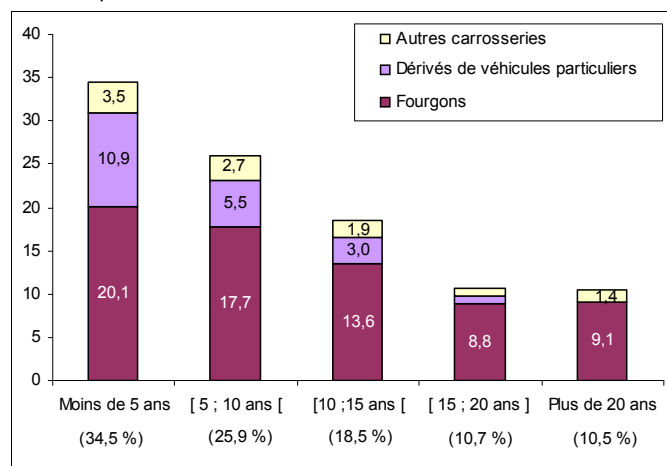


Lecture : 4,8 % des véhicules utilitaires légers utilisés ont plus de 20 ans et un PTAC inférieur à 1,5 tonne. Les véhicules utilitaires légers dont le PTAC est inférieur à 1,5 tonne représentent 18,3 % de la population des VUL utilisés début 2011.

Source : SOeS, Enquête VUL

Graphique 3 - Parc utilisé selon la carrosserie et la tranche d'âge

En % du parc utilisé total



Lecture : 20,1 % des véhicules utilitaires légers utilisés sont des fourgons âgés de moins de 5 ans. Les véhicules utilitaires légers âgés entre 5 et 10 ans représentent 25,9 % des VUL utilisés début 2011.

Source : SOeS, Enquête VUL

90 % des VUL sont motorisés au gazole

La part des véhicules diesel continue d'augmenter : elle atteint 90,4 % de l'ensemble des VUL (tableau 3). Sur les seuls véhicules âgés de 20 ans ou moins, cette proportion atteint 93,8 % contre 88,3 % il y a cinq ans. La motorisation essence est fortement concentrée sur les véhicules de petite taille ; la grande majorité des VUL roulant au super (70 %) ont un PTAC de moins de 1,5 tonne (graphique 4).

Les motorisations alternatives au gazole sont utilisées principalement sur les véhicules de faible tonnage. Les véhicules de moins de 1,5 tonne de PTAC représentent 70 % des véhicules circulant à l'essence. En effet, plus du tiers des véhicules de moins de 1,5 tonne de PTAC circulent à l'essence alors que cette proportion tombe à 4 % entre 1,5 et 2,6 tonnes de PTAC et à moins de 2 % au-delà. De même les autres énergies, en retrait par rapport à l'année 2006 sont fortement concentrées sur les véhicules de moins de 2,6 tonnes de PTAC.

Tableau 3 - Parc utilisé selon le PTAC et la motorisation (nature de carburant)

En % du parc utilisé total par tranche de PTAC

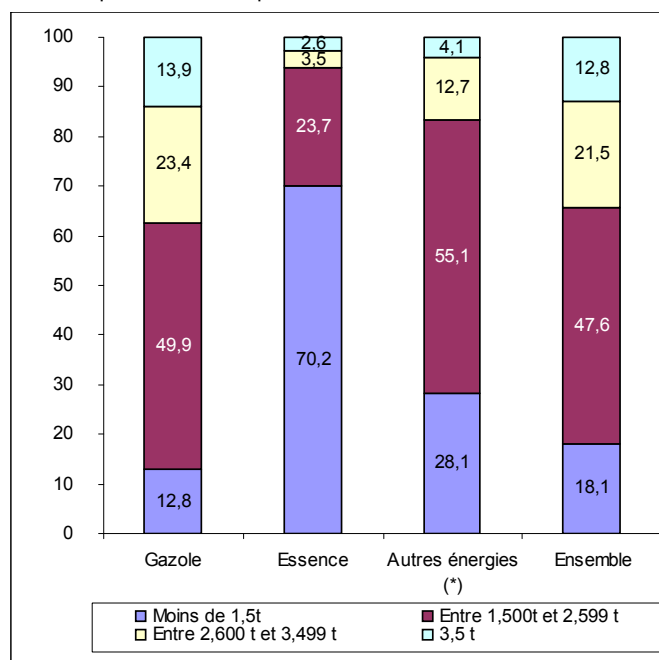
Classe de PTAC	Gazole	Super	Autres énergies (*)	Ensemble
Moins de 1,5 t	64,3	34,7	1,1	100
Entre 1,500 t et 2,599 t	94,8	4,4	0,8	100
Entre 2,600 t et 3,499 t	98,1	1,5	0,4	100
3,5 t	98,0	1,8	0,2	100
Ensemble	90,4	8,9	0,7	100
Dont VUL âgés de 20 ans et moins	93,8	5,6	0,6	100

(*) GNV, GPL, électricité, bicarburant et autres énergies.

Source : SOeS, Enquête VUL

Graphique 4 - Parc utilisé selon le PTAC et la motorisation (nature de carburant)

En % du parc utilisé total par motorisation



(*) GNV, GPL, électricité, bicarburant et autres énergies.

Source : SOeS, Enquête VUL

Les véhicules diesel ou essence consomment en moyenne 8 litres aux 100 km

La consommation moyenne des véhicules roulant au gazole ou au supercarburant se situe autour de 8,0 litres aux 100 kilomètres (tableau 4) alors qu'elle était de 8,5 l/100 km début 2006. Ce recul provient à la fois de la baisse homogène de la consommation quelles que soient les catégories de véhicules utilitaires, aussi bien en essence qu'en gazole, et de la réduction du parc des véhicules âgés, qui sont aussi les plus consommateurs, entre 15 et 20 ans notamment.

Tableau 4 - La consommation moyenne selon le PTAC et la motorisation

l/100 km, GNV : kg/100 km, électricité : kW/100 km

Classes de PTAC (en tonnes)	Gazole	Super	GPL	GNV	Électricité
Moins de 1,5 t	6,4	7,3	7,9	7,4	16,0
Entre 1,5 t et 2,599 t	7,0	9,1	10,2	8,3	16,7
Entre 2,6 t et 3,499 t	9,6	13,0	18,1	///	///
3,5 t	11,4	///	///	///	///
Ensemble	8,1	8,0	11,5	8,1	16,5

Source : SOeS, Enquête VUL

Les utilisateurs des VUL

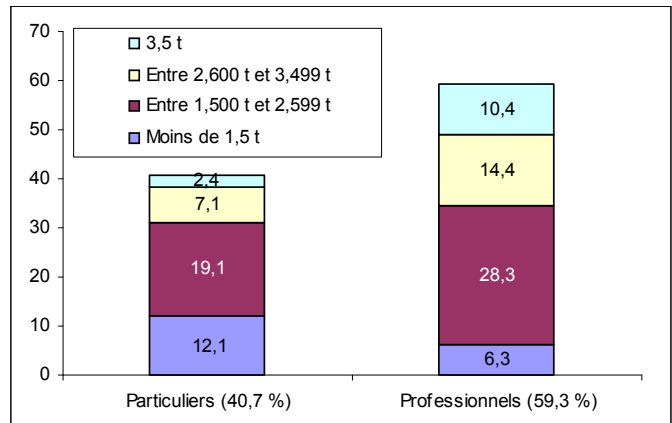
Quatre VUL sur dix, plutôt petits, sont utilisés par des particuliers

41 % des VUL sont utilisés par les particuliers (*graphique 5*). Leurs véhicules sont en moyenne de plus petite taille que ceux des professionnels : si la part des véhicules de 1,5 à 2,59 tonnes de PTAC est identique entre les parcs des professionnels et des particuliers (environ la moitié de chaque parc), près du tiers des VUL des particuliers a un PTAC inférieur à 1,5 tonne contre un dixième pour les VUL utilisés par les professionnels. En contrepartie, 42 % des VUL utilisés par les professionnels ont un PTAC supérieur ou égal à 2,6 tonnes contre moins d'un quart pour les particuliers.

Les VUL de PTAC inférieur à 1,5 tonne utilisés par les particuliers sont essentiellement des fourgons (68 %) et des dérivés de véhicules particuliers (28 %). Ces proportions sont respectivement de 44 % et 56 % chez les professionnels.

Graphique 5 - Répartition du parc utilisé par type d'utilisateur et PTAC

En % du parc utilisé total



Lecture : 19,1 % des VUL utilisés le sont par des particuliers et ont un PTAC compris entre 1,5 t et 2,59 t.

Source : SOeS, Enquête VUL

Les entreprises utilisent plus de la moitié des véhicules utilitaires légers

Le parc des VUL utilisé par les professionnels - entreprises individuelles, sociétés y compris établissements publics à caractère industriel ou commercial, administrations et associations - représente 59 % du parc utilisé (*tableau 5*). Parmi ces professionnels, les entreprises sont propriétaires ou

locataires longue durée de 53 % des VUL utilisés, mais surtout de 57 % des véhicules âgés de 20 ans ou moins début 2011 (*tableau 5*). Les particuliers utilisent 41 % des VUL, mais ils ne sont utilisateurs que de 37 % des VUL de 20 ans ou moins ; Les VUL âgés de plus de 20 ans sont utilisés pour les trois-quarts par les particuliers. Les autres types d'utilisateurs, essentiellement les administrations représentent une très faible part des utilisateurs dans les deux tranches d'âges (respectivement 4 % et 2 %)

Tableau 5 - Répartition des parcs par type d'utilisateur et tranche d'âge

En milliers de véhicules

	Parc utilisé âgé de 20 ans et moins		Parc utilisé âgé de plus de 20 ans		Ensemble	
	En milliers	en %	En milliers	en %	En milliers	en %
Professionnels	3 177	63	146	25	3 322	59
dont						
entreprise (société, entreprise individuelle, artisan)	2 847	57	122	21	2 969	53
administration publique	213	4	14	2	227	4
association	52	1	8	1	60	1
auto-entrepreneur	66	1	1	0	67	1
Particuliers	1 835	37	441	75	2 276	41
Ensemble	5 011	100	587	100	5 598	100

Source : SOeS, Enquête VUL

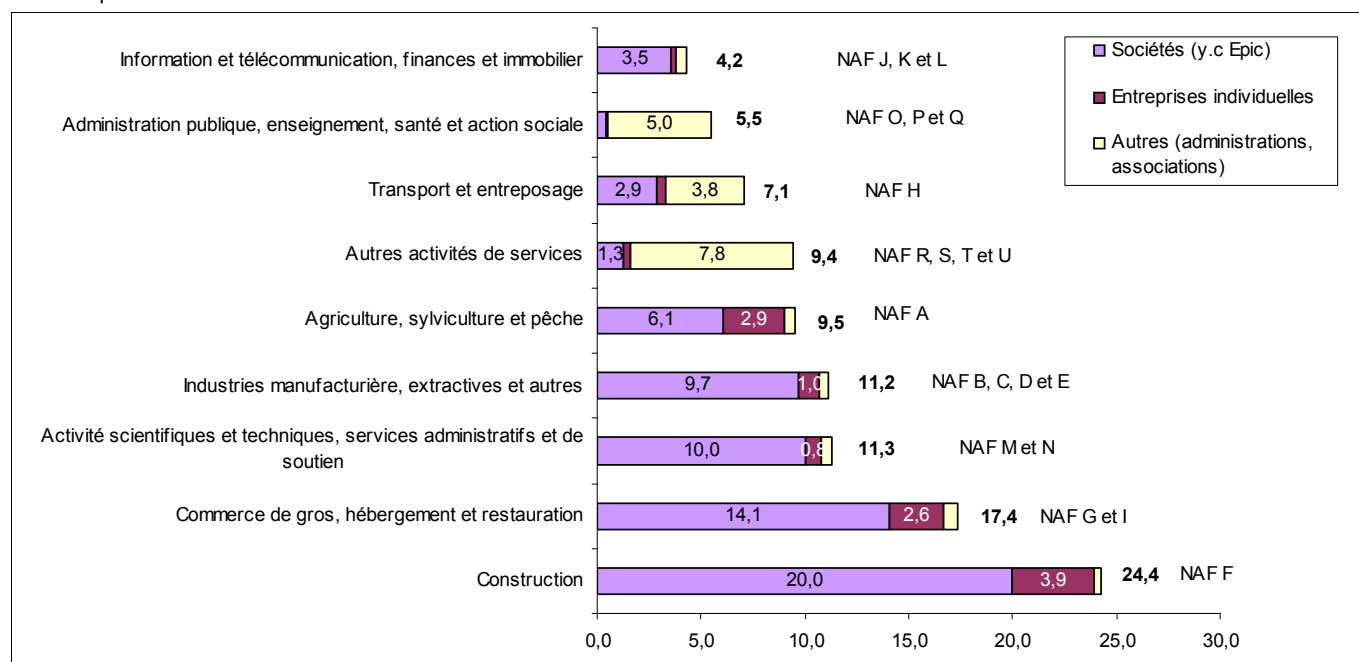
Le secteur de la construction utilise un quart des VUL

Le secteur de la construction utilise 24 % des véhicules utilitaires légers (*graphique 6*). Sa part reste stable par rapport à début 2006. Les autres secteurs grands utilisateurs sont le commerce de gros, l'hébergement et la restauration (17 %),

les industries manufacturières, extractives et autres (11 %), les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien (11 %), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (9 %) et les autres activités de service (9 %). Le secteur des transports et entreposage utilise 7 % des véhicules utilitaires légers.

Graphique 6 - Répartition du parc utilisé par les professionnels selon le secteur d'activité

En % du parc utilisé total



Source : SOeS, Enquête VUL

La moitié des VUL utilisés par les professionnels sont multi-usages

50,7 % des VUL utilisés par les professionnels ont plusieurs utilisations ; en particulier transport de biens ou de marchandises et transport de personnels. Les deux tiers des véhicules des professionnels servent au transport de biens pour motif professionnel (*tableau 6a*), autres que des marchandises (transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail, de gravats), 42 % au transport de marchandises (pour compte d'autrui ou pour compte propre)

et 27 % aux autres déplacements professionnels (déménagements, transports de personnels et autres déplacements professionnels).

Les neuf dixièmes des VUL des professionnels utilisés pour transporter des marchandises le sont pour compte propre (livraison ou ramassage auprès des entreprises ou des particuliers - *tableau 6b*). 15 % des véhicules utilisés dans le cadre du transport de marchandises sont utilisés pour compte d'autrui (parcours terminaux de messagerie, course à la demande, livraison complète au dernier kilomètre, tournées urbaine). 4 % des véhicules sont utilisés à la fois pour du transport en compte propre et du transport pour compte d'autrui.

Tableau 6a - Types d'utilisation selon les motifs de déplacement pour l'ensemble des usages (réponses multiples)

En % du parc utilisé total

	Transport de biens (*)	Transport de marchandises	Déménagements	Transport de personnels	Autres transports professionnels	Domicile-travail	Autres transports non professionnels
Professionnels	65,4	41,6	0,6	15,4	10,6	22,0	5,8
Particuliers	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	40,6	91,8

(*) Le transport de biens pour motif professionnel (hors transport de marchandises) regroupe les transports d'outillages, de matériaux, de gravats et de déchets. Le transport de marchandises pour motif professionnel est le transport de marchandises achetées ou vendues auprès de professionnels ou de particuliers (appelé transport de marchandises pour compte propre) ou du transport pour tiers contre rémunération (appelé transport pour compte d'autrui).

Source : SOeS, Enquête VUL

Tableau 6b - Répartition du parc utilisé selon le PTAC et le motif de transport de marchandises (réponses multiples)

En % du parc utilisé total

Classes de PTAC (en tonnes)	Transport de marchandises	Dont :	
		livraisons ou ramassages pour compte propre	transport de marchandises pour le compte d'autrui
Moins de 1,5 t	30,9	95,6	5,5
1,5 t à 2,599 t	35,2	86,5	17,6
2,6 t à 3,499 t	52,2	91,9	12,8
3,5 t	50,8	88,0	15,9
Total	41,6	89,2	14,9

Lecture : 31 % des VUL de moins de 1,5 tonne de PTAC sont utilisés au transport de marchandises. Parmi eux, 96 % sont utilisés à des livraisons ou ramassages pour compte propre ; 6 % en transport de marchandises pour le compte d'autrui et 2 % (96 % + 6 % - 100 %) cumulent les deux types d'utilisation.

Source : SOeS, Enquête VUL

Les particuliers utilisateurs de VUL sont essentiellement employés et ouvriers

Les 2,3 millions de VUL utilisés par des particuliers le sont pratiquement tous pour des motifs exclusivement non professionnels. Ils sont utilisés par des actifs (en activité ou en recherche d'emploi) pour 56 % (tableau 7) et par des inactifs - retraités ou au foyer pour 44 %, soit un peu plus que leur part dans la population française de 20 ans et plus.

Employés et ouvriers représentent les trois-quarts des actifs utilisateurs de VUL avec respectivement 44 % et 32 % du parc des particuliers actifs. Ils sont proportionnellement plus détenteurs de VUL que leur proportion dans la population française (hors retraités) de plus de 20 ans. Les agriculteurs,

avec 4 % du parc des actifs, sont aussi surreprésentés par rapport à la structure de la population active.

La présence des employés et des ouvriers est également dominante parmi les utilisateurs retraités : ils représentent respectivement 48 % et 20 % des retraités utilisateurs d'un véhicule utilitaire léger. Si les professions intermédiaires sont très sous-représentées dans les détenteurs actifs de VUL, elles sont presque totalement absentes dans la population des retraités détenteurs de VUL.

Les particuliers utilisent les VUL sur de courts trajets pour des courses ou des trajets domicile-travail ou domicile-école (tableau 8). Plus de la moitié du parc des VUL détenu par les particuliers est aussi utilisée dans le cadre de loisirs ou tourisme.

Tableau 7 - Répartition du parc utilisé pour un motif exclusivement non professionnel par les particuliers selon la taille CSP et le statut

Catégories socio-professionnelles	Actifs		Inactifs	
	% des VUL utilisés par les particuliers	% des VUL utilisés par les actifs	% des VUL utilisés par les particuliers	% des VUL utilisés par les inactifs
Agriculteurs exploitants	2,0	3,6	3,6	8,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2,9	5,2	4,8	11,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,7	10,1	5,0	11,4
Professions Intermédiaires	2,7	4,8	0,6	1,4
Employés	24,8	44,1	20,9	47,7
Ouvriers	18,1	32,2	8,9	20,3
Ensemble	56,2	100,0	43,8	100,0

Source : SOeS, Enquête VUL

Tableau 8 - Type d'utilisation par les particuliers selon les motifs exclusivement non professionnels (réponses multiples)

En % du parc utilisé total

	Domicile-travail	Domicile-école	Courses-achats	Loisirs, tourisme	Autre
Particuliers	40,6	7,7	63,7	55,5	17,4

Source : SOeS, Enquête VUL

Les parcours effectués par les VUL

La moitié des VUL des professionnels et 70 % des VUL de particuliers ne circulent pas sur autoroute

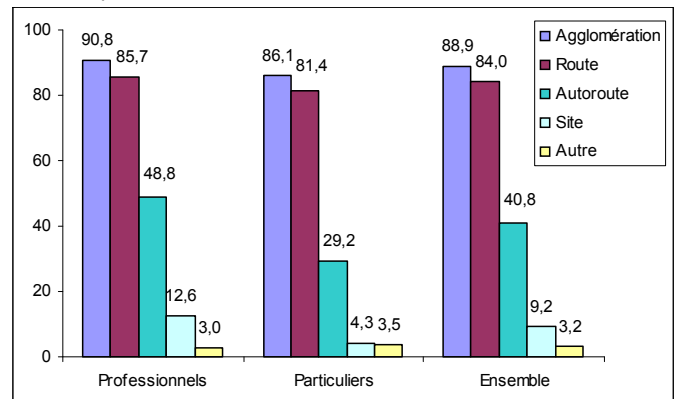
Les véhicules utilitaires légers sont habituellement utilisés en agglomération (89 % du parc), sur route (84 %) et pratiquement deux fois moins sur autoroute (41 % - *graphique 7*). Un même véhicule peut être utilisé sur plusieurs types d'infrastructures.

Moins de 1 % de VUL roulent exclusivement sur des sites fermés ou sur d'autres types de voies non classées.

Un quart des véhicules utilitaires légers utilisés par les professionnels parcourent des trajets nationaux de plus de 150 kilomètres (*graphique 8*). Mais ces parcours ne représentent que 10 % des kilomètres parcourus en 2010. Un même véhicule peut là aussi être utilisé aussi bien sur un trajet local que national ou international.

Graphique 7 - Répartition du parc utilisé selon la nature du trajet et le type d'utilisateur

En % du parc utilisé total



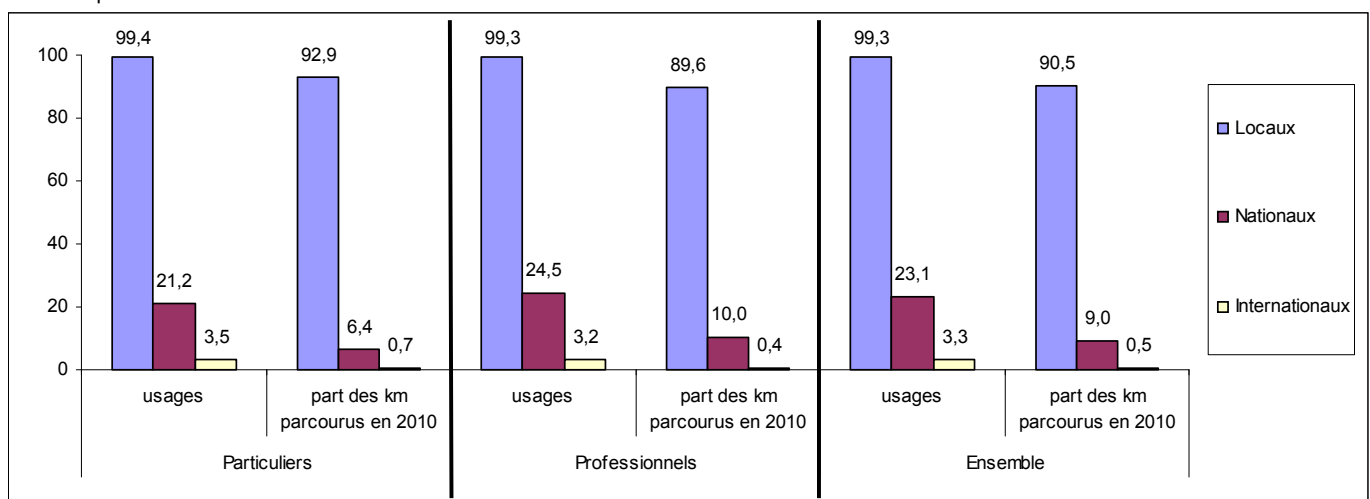
Les sites incluent les usines, les zones portuaires et aéroportuaires, les chantiers, les carrières.

La catégorie « autre » regroupe notamment les pistes forestières et les chemins de terre.

Source : SOeS, Enquête VUL

Graphique 8 - Répartition du parc utilisé et du kilométrage parcouru en 2010 selon la zone du trajet et le type d'utilisateur

En % du parc utilisé total



Lecture : 21,2 % du parc utilisé par les particuliers l'est sur des trajets nationaux supérieurs à 150 km. Les kilomètres parcourus par les particuliers sur ce périmètre ne représentent que 6,4 % de l'ensemble de leur kilométrage réalisé en 2010.

Source : SOeS, Enquête VUL

Les VUL des professionnels parcourent en moyenne 18 200 km, ceux des particuliers 10 000 km

Le kilométrage moyen des VUL âgés de 20 ans et moins (*tableau 9*) progresse de 6,2 %, soit 1 000 km, par rapport à début 2006 (15 200 km - voir *SESP en bref n° 349, avril 2008*). Les VUL utilisés par des particuliers roulent moins que ceux des professionnels : le kilométrage moyen effectué en 2010 par les véhicules utilitaires légers conduits par des professionnels est 1,8 fois plus important que celui des particuliers. Ce rapport passe à 1,6 pour les véhicules âgés de 20 ans et moins.

10 % des VUL utilisés en 2010 parcourent 35 000 km et plus, et 54 % moins de 15 000 km (*graphique 9*). Ces pourcentages sont sensiblement différents selon qu'il s'agit de particuliers ou de professionnels.

En moyenne, sur les 18 200 km parcourus annuellement par un VUL utilisé par un professionnel, 6 800 le sont en agglomération, 7 700 sur route et 3 300 sur autoroute (*graphique 10*). Le kilométrage moyen réalisé en 2010 par les professionnels est 1,7 fois supérieur à celui des particuliers en agglomération et sur route et 3,6 fois supérieur sur autoroute.

Au total, les VUL ont parcouru près de 79 milliards de km : en particulier, 30 milliards de km en agglomération, dont 72 % par les professionnels, près de 35 milliards de km sur route,

dont 71 % par les professionnels, et 12,5 milliards de km sur autoroute, dont 85 % par des professionnels.

Les kilomètres parcourus par les professionnels avec leurs VUL se répartissent en parts sensiblement égales (tableau 10) entre transports de biens, de marchandises et autres déplacements professionnels (déménagements, transports de personnels et autres déplacements professionnels).

La répartition des kilométrages annuels fait apparaître deux populations de véhicules : une population de véhicules peu ou pas utilisés et une population générale utilisée de façon standard.

Les véhicules non utilisés représentent 3,2 % du parc en service ; les peu utilisés (moins de 5 000 km) représentent un quart du parc utilisé dont les deux tiers sont détenus par les particuliers.

Les véhicules peu utilisés ont parcouru en moyenne 2 160 km en 2010 (2 060 pour les particuliers et 2 330 pour les professionnels) tandis que les véhicules utilisés de façon « standard » (5 000 km par an et plus) ont roulé en moyenne 20 760 km en 2010 (14 900 km pour les particuliers et 23 720 km pour les professionnels).

Les véhicules peu utilisés sont particulièrement âgés (17 ans pour les particuliers et 12 ans pour les professionnels).

À l’opposé, 4 % des VUL parcourent 50 000 km et plus. C’est une population de véhicules jeunes, plus de 80 % d’entre eux ont moins de 5 ans. Ils appartiennent essentiellement à des entreprises des secteurs du transport, de la messagerie et des activités de poste.

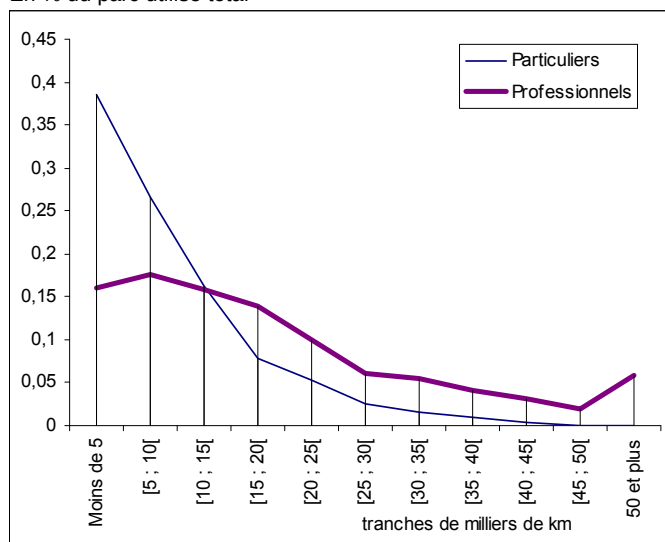
Tableau 9 - Kilométrage moyen réalisé en 2010

	Ensemble des VUL	VUL âgés de 20 ans et moins
Ensemble	14 900	16 200
Professionnels	18 200	18 800
Particuliers	10 000	11 600

Source : SOeS, Enquête VUL

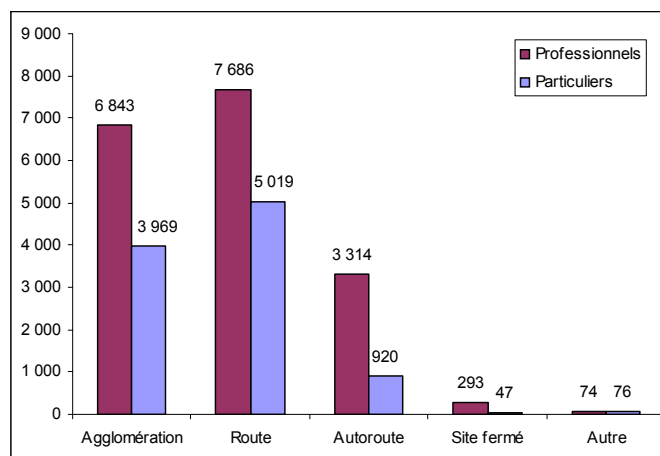
Graphique 9 - Parc utilisé selon la tranche de kilométrage parcouru en 2010 et le type d'utilisateur

En % du parc utilisé total



Source : SOeS, Enquête VUL

Graphique 10 - Kilométrages moyens 2010 effectués par les professionnels et les particuliers
En kilomètres



Source : SOeS, Enquête VUL

Tableau 10 - L'utilisation des véhicules à usage professionnel en 2010

	Transports de biens	Transports de marchandises	Déménagements	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	Ensemble des usages professionnels
% des km parcourus	31,5	27,1	0,3	34,1	7	100
Kilométrage moyen	6 500	5 589	69	7 034	1 456	20 647
Milliards de km réalisés	21,2	18,2	0,2	22,9	4,7	67,3

Source : SOeS, Enquête VUL

Méthodologie

L'enquête sur les véhicules utilitaires légers (VUL) porte sur l'usage des véhicules classés selon leur certificat d'immatriculation comme véhicule de catégorie N1, selon l'article R311-1 du code de la route. Elle concerne les véhicules utilitaires de poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes, immatriculés en France (y compris DOM). Les fourgonnettes dérivées de voitures particulières ayant certaines caractéristiques et homologuées pour des raisons fiscales en tant que véhicules utilitaires, font partie du champ de l'enquête. L'enquête est effectuée par sondage auprès d'environ 25 000 titulaires de certificats d'immatriculation de véhicules immatriculés au 1^{er} janvier 2011 pour un parc en service estimé à 5,8 millions de véhicules. Pour chacun des véhicules de l'échantillon, l'interrogation porte sur l'utilisation globale qui en a été faite pendant l'année 2010. L'unité statistique est le véhicule enquêté auquel correspond un questionnaire. Les véhicules retirés de la circulation dans le courant de l'année 2010 étant exclus, et aucun redressement n'étant effectué à ce titre, l'enquête sous-estime légèrement la circulation globale des VUL sur l'année 2010.


L'enquête réalisée par voie postale en mars 2011 permet d'établir des statistiques de parc, de trafic et de consommation de carburant. De plus, l'activité des utilisateurs des véhicules utilitaires légers est décrite ainsi que l'usage de ces véhicules.

C'est un complément à l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM). En effet, celle-ci couvre annuellement le champ des transports routiers de marchandises effectués par les véhicules utilitaires lourds immatriculés en France : camions et tracteurs routiers supérieurs à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge et de moins de 15 ans.

Les enquêtes précédentes sur les véhicules utilitaires légers ont couvert les années 1981, 1986, 1991, 1996, 2000 et 2005. Elles excluaient les véhicules âgés de plus de 20 ans. La nouvelle enquête a permis de les inclure grâce à une amélioration de la qualité de l'échantillon par l'usage des données relatives au contrôle technique des véhicules de 20 ans ou moins, soit + 5,2 % (+ 1,0 % par an). Le changement de méthode n'a pas affecté la comparabilité des deux enquêtes, il permet d'améliorer la qualité de l'échantillon et donc de réduire le coût de l'enquête pour un volume identique de questionnaires recueillis.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

 **Mahmoud Jlassi**

Chiffres & statistiques

**Commissariat général
au développement
durable**

**Service
de l'observation
et des statistiques**

Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Mel :
diffusion.soes.cgdd@
developpement-
durable.gouv.fr
Télécopie :
(33/0) 1 40 81 13 30

**Directeur
de la publication**
Sylvain MOREAU
ISSN : 2102-6378

© SOeS 2012